

AVRIL 2016

Et à la fin... les impôts augmentent toujours !

Après deux années de mandature, M. Vastel ayant enfin pris la vraie mesure de la situation financière de notre commune, et contrairement à toutes ses promesses de la campagne, augmente les impôts.

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent...

Cette formule a été utilisée à forte dose pour la campagne de nos municipales, en particulier par les 4 listes qui ont composé l'équipe arlequin actuelle.

Ces promesses ont été faites alors que l'on savait que le Gouvernement allait baisser les dotations aux collectivités locales : annonce en 2012, et budget 2013.

Une augmentation en trois temps

1. Le rabotage de l'abattement de la taxe d'habitation : le Conseil Municipal du 30 septembre 2015 a décidé, en toute discrétion, de réduire le taux de 'l'Abattement général' de 15% à 7%, soit environ 95 € par foyer fiscal.

Cette mesure est clairement une mesure socialement négative : la déduction étant identique pour tous les foyers fiscaux, elle pèse relativement plus sur les foyers les plus modestes. Mesure de droite assumée ?

2. Le plan à 5 ans du DOB : l'élu aux finances a présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du 9 mars, une projection des finances de la commune à cinq ans. Ce document – disponible sur le site de la mairie – montre une détérioration de la trésorerie à partir de fin 2018.
3. Le vote du budget 2016 : au cours du Conseil du 21 mars, ont été annoncées les hausses des taxes foncière et d'habitation ; Soit en moyenne 260 € par foyer fiscal.

Le plan à 5 ans

Cette initiative de l'élu aux finances est une contribution positive parce qu'elle va dans le sens d'une gestion plus moderne de notre ville.

Mais la projection, même dans ses dernières années, ne montre aucun des bénéfices de la vigoureuse politique d'aménagement de la ville vantée par le Maire :

- Le PLU en cours doit être achevé en mars 2017. Une action plus dynamique aurait à coup sûr permis de gagner presque un an, et faire arriver quelques-uns des 4 000 nouveaux habitants dont la ville a besoin avant la fin de la mandature.

- Quel est l'adjoint qui travaille pour faire venir des entreprises sur Fontenay, créer des emplois, et abonder nos caisses? On a pourtant mis en place l'outil miracle (la SPLA¹) qui devait radicalement accélérer le processus... On a certes obtenu une belle subvention du FEDER², mais qui dans l'équipe municipale passe vraiment du temps à cette prospection ?

¹ Société Publique Locale d'Aménagement, créée avec Clamart fin 2015.

² FEDER= Fond Européen de Développement Economique et Régional. Subvention dont seul le principe est acté

Etait-ce le bon moment pour augmenter les impôts ?

- 1- L'année 2015 a débuté avec en caisse un 'trésor de guerre'¹ de 5,7 M€.
- 2- Prévus avec une perte de 1,5 M€, 2015 se termine avec un excédent de 0,5 M€, soit une réalisation meilleure de 2 M€ par rapport au budget.
- 3- En 2016, une bonne réalisation du budget pourra absorber la baisse de la DGF² de 0,7 M€ (par apport à 2015).

Le MoDem estime donc, que :

- ✓ une hausse de 3 M€ des impôts par an à partir de 2016 est injustifiée et en tout cas très prématurée,
- ✓ pour 2017, il pourra être fait appel au 'trésor de guerre',
- ✓ au-delà, le Gouvernement n'a annoncé aucun chiffre sur la DGF. Il semblerait même qu'il réfléchisse à réduire sa pression sur les collectivités.

Un jeu de bonneteau à 4,8 M€ ?

Le titre accrocheur du dernier Fontenay MAG est un **vrai mensonge** : le chiffre de 4,8 M€ s'applique en réalité ... à 2020 !

4,8 M€ est calculé avec une baisse de DGF de 3,1 M€ en 2020 (estimation DOB), alors que celle de 2016 n'est que de 1,8 M€ sur les mêmes bases.

A quoi donc rime ce jeu de bonneteau de DGF entre 2016 et 2020 ?

Certes, on permet au Fontenaisien 'd'assister' au Conseil Municipal depuis son fauteuil : c'est la transparence de la vidéo⁴. Mais Laurent Vastel, Directeur de la publication, laisse écrire dans l'organe officiel de la communication de la commune, et en couverture, des contre-vérités grossières !



¹ Le cumul des excédents du fonctionnement. Ces excédents servent, le cas échéant, à combler les pertes des années suivantes.

² Dotation Globale de Fonctionnement, la subvention de l'Etat la plus importante.

³ A partir d'éléments connus après le DOB, par exemple la hausse du point de base des fonctionnaires.

⁴ Les séances du Conseil Municipal sont enregistrées et sont disponibles sur le site de la ville.

Dès qu'elle a pris la vraie mesure de la situation financière, la nouvelle équipe municipale, contrairement à ses promesses, **tape vite et fort sur les impôts**, 'au plus loin' des prochaines élections ...

Les Fontenaisiens ne pensaient-ils pas avoir élu une nouvelle équipe, sincèrement transparente, intellectuellement honnête et entièrement consacrée à leur ville...